



CALENDRIER DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION PERIODE DE OCTOBRE A DECEMBRE 2025

Le paiement de la demi-pension s'effectuera selon le calendrier ci-dessous de 7H30 à 12H.
Le tarif d'un repas est de 2,20 €.

MOIS CONCERNES	NOMBRE DE JOURS		PERIODE DE PAIEMENT		MONTANT	
	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle	Sur place	En ligne	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle
OCTOBRE 2025	10	13	Lundi 6 octobre Mardi 7 octobre Jeudi 9 octobre	Du 01 octobre au 15 octobre 2025	22,00	28,60
NOVEMBRE 2025	15	19	Lundi 3 novembre Mardi 4 novembre Jeudi 6 novembre	Du 1er novembre au 15 novembre 2025	33,00	41,80
DECEMBRE 2025	12	15	Lundi 1 décembre Mardi 2 décembre Jeudi 4 décembre	Du 1er décembre au 15 décembre 2025	26,40	33,00
TOTAL	37	47			81,40	103,40

Mode de paiement :

- chèque : à l'ordre de l'Agent comptable du collège Jeanne & Emile ADENET en indiquant au verso le nom, prénom et le numéro de la carte de l'élève. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres située à l'accueil de l'établissement.
- espèces : pensez à faire l'appoint
- carte bancaire
- en ligne : accessible via le site du collège <https://site.ac-martinique.fr/clg-adenet/>

Le François, le 8 septembre 2025

Le principal

Philippe SAINT-LOUIS

